

AUTORITÉ INTERNATIONALE DES FONDS MARINS

Assemblée



Distr.
GÉNÉRALE

ISBA/4/A/12
20 août 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

AUTORITÉ INTERNATIONALE DES FONDS MARINS

Reprise de la quatrième session

Kingston (Jamaïque)

17-28 août 1998

DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS AU BUDGET DE L'AUTORITÉ INTERNATIONALE DES FONDS MARINS POUR 1998

L'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins,

Préoccupée par la situation financière précaire de l'Autorité,

1. Engage les membres de l'Autorité à verser aussitôt que possible leurs contributions au budget de l'Autorité pour 1998;
2. Prie le Secrétaire général d'informer les membres de l'Autorité, du présent appel.

58e séance
20 août 1998

98-50625 (F)